



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Le Rochat
Les Rousses**



Sections Sportives

SKI Alpin SKI Nordique

collège
LES ROUSSES

Année scolaire 2025/2026

COLLEGE le ROCHAT — 97 Montée du Rochat — 39220 LES ROUSSES

① 03 84 60 03 03 - ✉ ce.0390923s@ac-besancon.fr 🌐 <https://clg-rochat-rousses.eclat-bfc.fr>

Un projet de Formation...

Dans le cadre d'une section sportive, le collège des Rousses propose à des jeunes skieurs motivés la **pratique renforcée de 2 disciplines au choix** :

- ↳ Le **ski alpin** à partir de la classe de **6^{ème}**
- ↳ Le **ski nordique** à partir de la classe de **5^{ème}**

Encadrement et partenariats

Les élèves sont encadrés par

- ↳ Des enseignants d'E.P.S. spécialisés
- ↳ Des entraîneurs diplômés d'Etat (DEJEPS, BPJES...).

Les entraînements se déroulent en partenariat avec

- ↳ le lycée de Morez
- ↳ le Comité départemental de ski du Jura
- ↳ le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne.

Organisation

Un **emploi du temps aménagé annualisé** permet d'allier pratique sportive de haut niveau et réussite scolaire optimale.

↳ **En automne** : 3 à 4 heures d'entraînement par semaine en plus de l'EPS basées sur la préparation physique (endurance, vitesse, renforcement musculaire, coordination, proprioception...) et la reprise du ski.

↳ **En hiver (10 semaines)** : 6 heures de ski hebdomadaires.

↳ **Au printemps** : 3 à 4 heures d'activités sportives variées supplémentaires avant de reprendre les entraînements fin mai.

↳ En complément, des **stages ou journée d'entraînement délocalisés** sont également proposés aux élèves.

...Des objectifs sportifs et scolaires

Aider le jeune à **se construire en tant que personne** à travers la pratique du sport, notamment le ski

Former pas à pas un individu éduqué, persévérant, motivé, capable de s'organiser et de s'intégrer socialement en lui permettant de vivre des : expériences motrices suffisamment variées pour qu'il puisse s'adapter rapidement aux situations nouvelles rencontrées dans les activités de moyenne montagne.

L'accompagner vers son plus haut niveau de réussite sportive pour lui permettre selon les cas :

- ◇ de réussir sa vie physique future d'adulte,
- ◇ de construire un parcours scolaire adapté à ses aspirations professionnelles
- ◇ d'envisager une carrière de sportif de haut niveau

IMPORTANT !!

Les jeunes suivent tous les cours proposés aux autres élèves du collège. Des dispositifs de rattrapage sont prévus en cas de stages ou de compétitions.



Depuis 2018, des relations privilégiées ont été nouées avec un établissement scolaire norvégien (NTG-U Baerum).



... Des résultats reconnus

Scolaires :

La réussite scolaire de tous les élèves constitue une priorité de l'établissement. Les résultats au diplôme national du brevet (DNB), toujours supérieurs à 90% de réussite depuis plusieurs années, sont supérieurs aux moyennes départementales, académique et nationales. 100 % des élèves scolarisés en classe de 3ème sections sportives ont obtenu leur diplôme.

Une situation privilégiée...

Situé au cœur de la station des Rousses, l'établissement bénéficie d'un environnement exceptionnel de pleine nature permettant la pratique d'activités sportives diversifiées.

Les jeunes se rendent très rapidement sur leurs lieux d'entraînement.

En complément du terrain de jeu naturel immédiat, ils ont accès au gymnase et au plateau sportif qui jouxtent le collège.

Sportifs :

Depuis plusieurs années, les élèves des sections sportives ont obtenu plusieurs titres de champion académique UNSS en cross, ski alpin, ski de fond, raid multisports, golf, triathlon., course d'orientation...

Les équipes du collège sont régulièrement qualifiées pour les championnats de France UNSS. Pour l'année scolaire 2023/2024, les élèves du collège des ROUSSES ont obtenus deux titres nationaux en cross et en golf.

INTERNAT

Pour les élèves intégrant la section en classe de 4ème ou de 3ème, un hébergement au lycée polyvalent Victor Bérard de Morez est envisageable selon les places disponibles. Pour les autres niveaux, se renseigner sur la possibilité de familles d'accueil.

Participation aux activités de l'association sportive du collège

Les élèves de sections sportives sont nécessairement licenciés à l'association sportive du collège. Ils se doivent de participer aux épreuves UNSS Ski, mais également à toutes les autres rencontres sportives UNSS en concertation avec les professeurs responsables, notamment celles liées au calendrier des cross départementaux et académiques.

Une inscription en club de ski et la participation régulière aux compétitions sont obligatoires.

Pour intégrer les sections sportives...

Les familles sont invitées à prendre contact avec le collège dès le mois de février. Un dossier de demande d'inscription leur sera adressé.

L'admission en 3 phases :

1- Fin de période hivernale : Tests sur neige

Une convocation est adressée par courriel aux familles qui ont sollicité une demande d'inscription en section sportive pour leur enfant.

Une première sélection s'opère à l'issue de ces tests dont les résultats seront communiqués dans un délai de 15 jours. En cas de résultats positifs, une convocation pour les tests physiques est jointe à l'envoi.

!/ EN CAS DE MANQUE DE NEIGE : les tests sur neige peuvent être remplacé par une évaluation sur vidéo.

2- Printemps : Tests physiques

Organisés au printemps pour les deux disciplines, alpin et nordique.

NB : *Seuls les élèves ayant obtenus des résultats satisfaisants aux tests sur neige sont convoqués aux tests physiques.*

3- Début juin : Commission d'Admission

Présidée par le chef d'établissement, cette commission est composée des professeurs d'EPS, du conseiller principal d'éducation, des cadres sportifs partenaires et de représentants des parents.

Elle s'appuie sur :

- Les résultats aux tests sportifs.
- Les résultats scolaires de l'année en cours qui doivent permettre d'envisager de manière satisfaisante une poursuite d'étude jusqu'à la fin du cycle collège 3^{ème} générale.

Une attention particulière est portée au dossier scolaire dans son ensemble

Si sa candidature est retenue, l'élève est admise dans la classe proposée par le conseil de

A SAVOIR...

Secteur Scolaire : Si l'enfant relève d'un autre secteur scolaire que celui du collège des Rousses, **une demande d'assouplissement à la carte scolaire** doit être sollicitée auprès de la direction académique du département d'origine (formulaire à retirer dans l'établissement où est scolarisé l'élève).

La décision finale est communiquée après la réunion de la commission d'admission et de la commission d'assouplissement à la carte scolaire.

Une participation financière au fonctionnement de la section est demandée par le comité départemental de ski par l'intermédiaire de votre club de ski FFS (licence en club FFS obligatoire pour tout élève de section). Elle couvre les frais d'encadrement non dispensés par l'Education nationale (préparation physique, encadrement spécifique biathlon et alpin, par exemple). Le montant maximal annuel est de 200€.

Pour plus d'informations...

M. PRIOUL-SAÏDA : Principal
Mme PARISSI : Professeur d'EPS coordinatrice section,
M. ROYDOR : C.P.E.

☎ 03 84 60 03 03

✉ ce.0390923s@ac-besancon.fr

Retrouvez la vie des sections sportives sur:

<https://www.facebook.com/Section-Ski-Haut-Jura-617015521825809>